

Orthographe

L'accentuation de E:

Lorsque e termine la syllabe graphique, elle est accentuée par un accent aigu si elle note le son [e], par un accent grave si elle note le son [ɛ] : cèdre - sévère...

Il est autrement lorsqu'elle ne termine pas la syllabe graphique : herbe - amer.

Pluriel des noms :

- Le pluriel des noms communs se forme en ajoutant un s à la fin du singulier.

Exemple : une table - des tables

- Le pluriel et le singulier sont semblables dans les noms terminés par s - x - z.

Exemple : un tapis - des tapis ; un nez - des nez ; un prix - des prix

- Les noms en «al» ont le pluriel en« aux», sauf carnaval, cérémonial, chacal, festival, corail, récital, régal, santal.

Exemple : un journal - des journaux; un chacal - des chacals

Le pluriel des mots terminés en « eau - au - eu » se forme en ajoutant un x au singulier,

font exception : landau, sarrau, bleu, pneu qui prennent un « s » au pluriel.

Exemple : une eau - des eaux ; un feu - des feux ; un pneu - des pneus

Le pluriel des noms en « ou » est en général en ous. Font exception : bijou, caillou, chou,

genou, hibou, joujou, pou, qui prennent x au pluriel.

Exemple : un fou - des fous ; un bijou - des bijoux

Les noms terminés au singulier par « ail » ont un pluriel régulier en ails. Font exception : bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail qui ont le pluriel en aux.

Exemple : un rail - des rails ; un travail - des travaux

Les noms aïeul, ciel et œil ont des pluriels irréguliers ; mais on dit bisaïeuls, trisaïeuls, et aïeuls dans le sens de grands-parents, ciels dans ciels de lit et œils dans œils-de-bœuf, etc.

Les lettres muettes :

La lettre finale muette d'un mot au singulier est la plupart du temps présente dans son féminin ou dans un mot de la même famille.

Exemple : un marchand ; une marchande ; court ; courte

Exemple : l'aïeul - des aïeux ; le ciel - des cieux ; l'œil - des yeux

accord du participe passé

Le participe passé employé adjectivement s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Ex : Les villas construites au bas de la montagne attirent les touristes.

Participe passé conjugué avec être

le participe passé des verbes passifs et de certains verbes intransitifs s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe. Ex : La voiture a été vendue ; Les verres sont rangés.

Participe passé conjugué avec avoir

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir (temps composés des verbes actifs)

s'accorde en genre et en nombre avec son complément d'objet direct, lorsque son

cocomplément le précède. Ex: Tu as acheté des soles que les pêcheurs ont pêchées ce matin.

Participe passé conjugué avec avoir et suivi d'un infinitif

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir suivi d'un infinitif complément reste

invariable. Ex : Tu aurais dû attendre ta maman ; Ta maman que tu aurais dû attendre est

arrivée. Cette construction se trouve avec les verbes voir, entendre, sentir, laisser, faire,

vouloir, devoir, pouvoir, omettre, etc.

Participe passé conjugué avec avoir et précédé du pronom «en»

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir reste invariable si le «COD» qui le

précède est le pronom en : Ex : J'ai acheté des pommes et j'en ai mangé.

Les homonymes

* ou - où ; Ou est employé quand-il s'agit d'un choix. Ex : Veux tu prendre le thé ou le café

? Où est employé pour indiquer le lieu. Ex : Il va à la mosquée où il y a le plus haut minaret.

* la - là - l'a-la : article défini ou pronom personnel. Ex : La vague la pousse vers le sable. là

: adverbe de lieu. Ex: Attends-moi là !! l'a : composé du pronom personnel et de l'auxiliaire

ou le verbe avoir. Ex : Il l'a vu.

* près - prêt - pré ; près : adverbe de lieu ; prêt : Adj qual ; pré : nom Ex: Près du puits le

chien est prêt à intervenir si les moutons s'éloignent du pré.

* peu - peut - peux peu : adverbe de qualité ; peut et peux : verbe pouvoir Ex: Peu de choses me plaisent, tu peux les essayer. Maman m'a dit qu'elle peut les changer. ; * ce - se - ceux : ce : adjectif démonstratif ; se : pronom personnel ceux : pronom démonstratif

La ponctuation

Les signes de ponctuation servent à séparer les phrases, les propositions, parfois certains compléments entre eux pour obéir à un besoin de clarté ou pour marquer une nuance de la pensée ou une intonation.

* Le point indique la fin de la phrase (.) Il dort.

* La virgule sépare les compléments ou les propositions dans une phrase (,) A huit heures, les élèves rentrent à la classe.

* Le point-virgule sépare 2 aspects d'une même idée (;)

Exemple : L'eau est indispensable ; l'eau permet d'irriguer les champs .

* Le point d'exclamation se place après les interjections ou les phrases exprimant un sentiment vif (!) exemple : Quelle chaleur !

* Le point d'interrogation se place à la fin des phrases indiquant une interrogation directe

(?) Vas-tu sortir ?

* Les points de suspension indiquent que la pensée n'est pas complètement exprimée (...).

Il cherchait le carnet, le livre ...

* Les guillemets se mettent au début et à la fin d'une citation.

Exemple : Maman dit : «apprenez par coeur votre leçon.»

* Les deux points précèdent une énumération explicative (:)

Exemple : Les qualités du vélo : solide, léger, rapide